



Association pour le Site de THOUZON

228, HAMEAU DE THOUZON - 84250 LE THOR
☎ 04.90.33.90.67 - Fax 04.90.33.88.73



Printemps 2006
N° 39



BULLETIN D'INFORMATION

Cela fera bientôt 20 ans, que notre association est chargée de protéger, maintenir, restaurer et mettre en valeur, le château de Thouzon et son site.

Cependant, il nous faut bien sûr considérer que le site de Thouzon n'est pas indépendant du monde qui l'entoure et qu'il pourrait être victime, par contrecoup, de certaines décisions qui, de prime abord, ne semblaient pas le concerner.

Par exemple, le projet de construction d'un complexe touristique de grande envergure, à cheval sur la commune de Châteauneuf-de-gadagne et sur la commune du Thor, projet intitulé : « Venise en Venaissin », nous a amené à nous poser cette question : Notre vieux monastère de bientôt 1000 ans contempera-t-il dans quelques années, du haut de ses 110 mètres, une terre ruinée ou défigurée par l'avidité de quelques-uns ?

Notre département, compte tenu de son niveau d'équipements, n'a-t-il pas déjà atteint, un taux de fréquentation touristique dépassant largement ses capacités d'accueil ? Chaque année un peu plus, notre région est submergée par l'afflux massif de touristes. Elle risque à brève échéance de voir sa société totalement dénaturée et d'y perdre sa culture. Ce tourisme de masse devient un instrument de destruction d'un patrimoine naturel riche. Son coût à long terme n'a jamais été évalué, personne ne voulant, pour des raisons mercantiles, évaluer la menace qu'il génère, ni envisager les limites à imposer.



Cette urbanisation massive entraîne la perte des espaces agricoles et des espaces verts. La non-gestion de déchets surabondants, l'afflux de véhicules polluants saturant un réseau routier peu entretenu, l'utilisation massive des nappes phréatiques et des eaux de la Sorgue, sont des causes de pollution irréparable. Les infrastructures préexistantes, parfois à peine suffisante, se mettent totalement au service des populations de passage au détriment de la population locale.

Quand notre département, nos communes auront été totalement pillés, les touristes ne resteront pas pour regarder la ruine. A quoi serviront donc des bâtiments vides et obsolètes ? Que deviendront les emplois mirifiques que les promoteurs font briller actuellement ?

Alors, est-il vraiment nécessaire que toute sorte de nouveaux projets à vocation touristique voient sans cesse le jour. Ces projets émanent de groupes étrangers qui ne sont là que pour accroître le bénéfice de quelques actionnaires privilégiés se moquant bien que la faune et la flore du pays des Sorgues disparaissent à brèves échéances. Ils iront ensuite détruire une autre partie du monde pour générer leurs profits.

Nous ne voulons pas imaginer la colline de Thouzon détruite par les passages continuels de visiteurs insouciant de la fragilité des espaces qu'ils visitent ou trop nombreux pour permettre une préservation convenable.

Mes propos ne se veulent pas xénophobes ou protectionnistes. Nous pensons seulement que développer un tourisme en accord avec le développement de sa commune devrait être le souci de tous. Nous appelons les responsables à se pencher sur la charte européenne du tourisme durable afin d'adopter des projets raisonnés. Cette charte s'inscrit dans les priorités mondiale et européenne adoptées lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Elle favorise l'application concrète du concept de Développement durable. C'est à dire « un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »



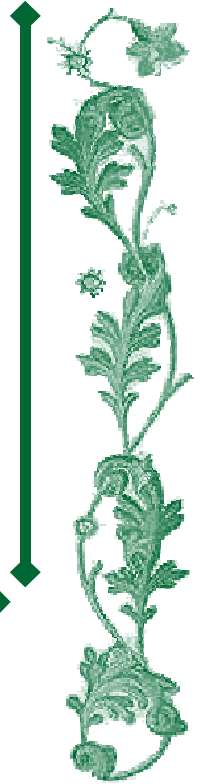


Restaurer

Sauvegarder

Réutiliser

Animer



Thouzon a besoin de tous ses adhérents.

Cotisations :

- Couple : 25 Euros
- Individuelle : 17 Euros



Vous pouvez envoyer votre cotisation au :

228 Hameau de Thouzon
84250 Le Thor
MERCI.

Madame et (ou) Monsieur :

Adhère(nt) pour l'année 2006 à l'Association pour le site de Thouzon.

Adhésion Couple 25€

Adhésion individuelle 17€

CHANTIER
2006
Du 06
au 19 août

Au programme



Le sol de l'église Sainte Marie



**La restauration de la façade
ouest des arcades situées à
l'est.**



**OPERATION
COLLINE
PROPRE**



Cette action a eu lieu le 29 avril 2006. Si l'on peut se rendre que certains endroits de la colline reste, d'une année sur l'autre, dans un état de propreté satisfaisant, nous demandons à toutes les personnes qui apprécient la colline de Thouzon, de faire savoir autour d'eux :

- Que les véhicules à moteur n'y sont pas les bienvenus.
- Que les feux y sont strictement interdit, toute l'année.
- Que les visiteurs doivent respecter le site quand ils pénètrent dans l'enceinte des ruines du monastère qui se visite à pied. (Pas de vélo, pas de cheval et surtout pas de moto.)

